

Association Syndicale Libre
Des Propriétaires de L'Orée d'Orvault
4 rue de la grange
44700 Orvault

Orvault, le 2 avril 2023

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ASLP Orée d'Orvault du 2 mars 2023

Membres présents :

43 copropriétaires.

Membres ayant donné pouvoir:

34 copropriétaires

L'AG atteint le quorum avec **77** propriétaires ayant voté sur un total de 140.

A la date du 4 avril, 109 cotisations ont été versées.

Nous vous rappelons que la cotisation de 160 euros est exigible à la date de l'Assemblée Générale et que vous disposez du RIB sur lequel réaliser le virement sur le site internet de l'association (www.aslpoo.fr). Merci aux retardataires de régulariser leur règlement afin de pas donner un surcroît de travail aux membres du bureau.

Délibérations

Résolution 1 : est nommé Président de Séance Benoit Girardet, président de l'ASLP et est nommé secrétaire de séance Stan Vinot, Secrétaire de l'ASLP.

Résultat des votes

Nombre de pour :	77
Nombre de contre :	0
Nombre d'absentions :	0
Nombre d'absents :	63

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Résolution 2 : après lecture du rapport d'activité du bureau de l'ASLP et des comptes financiers 2022, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour un montant de – 9235,52 euros.

Résultat des votes

Nombre de pour :	77
Nombre de contre :	0
Nombre d'absentions :	0
Nombre d'absents :	63

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Résolution 3 : l'assemblée générale donne quitus au bureau de l'ASLP pour sa gestion.

Résultat des votes

Nombre de pour :	77
Nombre de contre :	0
Nombre d'absentions :	0
Nombre d'absents :	63

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Résolution 4 : l'assemblée approuve le budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 fixant un total de dépenses de 22 900 euros et des recettes de 22 900 euros soit un résultat nul.

Résultat des votes

Nombre de pour :	77
Nombre de contre :	0
Nombre d'absentions :	0
Nombre d'absents :	63

Résolution adoptée à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Président
Benoit GIRARDET

Association Syndicale Libre



Le Secrétaire
Stanislas VINOT



Des Propriétaires de L'Orée d'Orvault
4 rue de la grange
44700 Orvault

Orvault, le 4 avril 2023

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ASLP Orée d'Orvault du 2 mars 2023

Points abordés :

1) Fédération du Bois Raguenet

Rappel du rôle de la Fédération : elle rassemble les 8 ASLP qui composent le lotissement du Bois Raguenet. Son rôle principal est d'entretenir les espaces communs (parc) et d'employer un jardinier qui est mis à disposition en partie aux ASLP.

Du fait de son nombre de copropriétaires, notre ASLP est le plus gros contributeur avec l'ASLP les Phénix.

L'activité du jardinier est jugée très satisfaisante. 232 heures de jardinier étaient prévues pour notre ASLP. 4 journées ont été remboursées car non réalisées.

Actions 2022 :

- Travaux d'élagage et d'abattage
- Travaux de réfection du chemin en escalier menant à l'étang côté "avenue du couchant" (15 k€)
- Sollicitation de la Mairie pour des travaux d'entretien leur revenant (ou Nantes Métropole).
- Travaux menés en direct par les membres du bureau (fendre du bois coupé, ramasser les poubelles publiques lorsque le jardinier est absent). Merci à eux. Nous relaierons leurs appels à l'aide. N'hésitez pas à participer. C'est sympathique, utile et convivial.

Projets 2023 :

- Maintien d'une politique d'élagage et d'abattage afin de préserver le patrimoine.
- Un projet de réfection d'un chemin repoussé à 2024 (7 k€)
- Augmentation salariale du jardinier de +5%

Equilibre financier :

Dépenses	2022	2023 (budget)
personnel	30	35
Entretien et mise en valeur du parc	23	14
provisions	9	9
Achats divers	5	4
impôts	3	2
Total	70	64

Recettes	2022	2023 (budget)
cotisations	61	64
Divers ventes	2	0
provisions	4	
Total	70	64

Actif	2022
banque	2
Livret Bleu	50
Résultat	3
Total	55

Passif	2022
Réserves Fédération	9
provision travaux étang	11
Provision remplacement équipement	36
Total	55

2) Rapport d'activité de l'ASLP

Actions 2022

- Finalisation des sentiers
- Travaux d'égagage
- Travaux de prévention contre les dégâts de sangliers (lices installées dans les prés)
- Actions de convivialité (opération bulbes,...)
- Relance auprès de Nantes Métropole de nos demandes
- Participation d'une réunion avec la Mairie d'Orvault sur la problématique "roms"

Projets 2023 :

- Petits travaux d'entretien des clôtures et d'égagages
- Mise en valeur de l'entrée de l'ASLP qui donne sur le chemin descendant au tramway.

Equilibres financiers :

Cf convocation

RESERVES AU 31 DECEMBRE 2022

Réserves au 01/01/2022	34 k€
Résultat 2022	-9 k€
Réserves au 31/12/2022	25 k€

SITUATION BANCAIRE AU 31 DECEMBRE 2022

Livret A	26 k€
Compte courant	5 k€
Disponibilités	32 k€

Mouvements comptabilisés en 2021 et réalisés en 2022	-2 129,00 €
Mouvements comptabilisés en 2022 et réalisés en 2023	-8 588,60

Budget 2023

Montant des dépenses et des recettes : 23 k€ (contre 34 k€ en 2022)
=> budget à l'équilibre

Montant de la cotisation 2023 : 160 € (idem N-1)

DEPENSES	BUDGET 2023
	Prévision
Cotisation Fédération	8 400,00 €
Journées Jardinier	9 193,00 €
Travaux réfection chemins piétonniers	0,00 €
Élagage - Abattage	2 000,00 €
Moutons	160,00 €
Plantations mellifères - Bulbes	200,00 €
Entretien - Réparations	1 300,00 €
frais juridiques	500,00 €
Assurance SMACL	480,00 €
Affranchissement	100,00 €
Impôts Fonciers	207,00 €
Frais de Réception	300,00 €
Frais Bancaires	60,00 €
TOTAL DEPENSES	22 900,00 €

RECETTES	BUDGET 2023
	Prévision
Cotisations Copropriétaires	22 400,00 €
Intérêts Financiers livret A	500,00 €
Vente Bois Chauffage	0,00 €
Produits Divers	0,00 €
TOTAL RECETTES	22 900,00 €

PRELEVEMENT SUR RESERVES	0,00 €
--------------------------	--------

3) Renouvellement du bureau

Président : Benoit GIRARDET

Trésorier : Gaëli DIQUÉLOU

Secrétaire et Webmaster : Stanislas VINOT

Secrétaire adjoint : Benoit AUDUREAU

Travaux et espaces verts : Nicole LÉORAT / Jean François PETIOT

Tout aide ponctuelle ou régulière ou souhait d'intégrer le bureau seront les bienvenus.

4) Question abordées

a) Sécurité du chemin d'accès à la Jalière

Une jeune fille du quartier a été poursuivie sur ce chemin en septembre dernier par un homme qui s'exhibait. Il nous paraît important de le signaler car cela arrive rarement mais malheureusement régulièrement depuis de nombreuses années.

La Police Nationale a été consultée pour qu'elle nous donne des conseils afin de sécuriser ce chemin emprunté par nos enfants pour aller à leurs établissements scolaires.

- Préconisation d'améliorer l'éclairage : oui, nous allons solliciter nos élus locaux
- Préconisation de mettre un film occultant pour cacher le chemin de la rue : ok à réaliser par l'ASLP.
- Préconisation de créer un corridor avec des palissades : non retenu, cela est jugé peu adapté au lieu
- Rappeler que la zone est privée : oui, à réaliser par l'ASP ou la Fédération.

Autres idées abordées :

- Nettoyer le sous-bois : action de l'ASLP
- Aménager l'entrée du chemin pour la matérialiser plus fortement : oui, nous allons solliciter nos élus
- Mentionner que l'endroit fait l'objet d'une vidéo-surveillance avec des caméras fictives : à étudier par le bureau de l'ASLP

Néanmoins, il nous paraissait important de vous signaler cet incident afin que vous puissiez sensibiliser vos enfants. En cas de doute, il est toujours possible de rallonger son chemin et de passer par la RD44. Il est aussi possible d'attendre un bus pour remonter en groupe.

Il paraît également important d'inviter les adultes remarquant des individus suspects à agir : prévenir la police ou interpellé la personne.

b) Eclairage du chemin d'accès à la Jalière

Une portion d'environ 30 mètres permet de relier l'avenue du Bois Raguenet au chemin d'accès à la Jalière. Cette portion est non éclairée.

Suite à une question posée lors de la précédente AG, nous nous sommes renseignés auprès de Nantes Métropole :

- la Métropole n'installe plus d'éclairage public sur les propriétés privées.
- Ce projet nécessiterait que l'ASLP ouvre un compteur électrique
- Le coup serait d'environ 15 K€

Un débat s'instaure. Un résident s'est proposé de travailler sur l'étude du projet afin de pouvoir faire une proposition plus précise de chantier dans une future AG. Merci à lui.

Un résident demande s'il ne serait pas possible de céder ce chemin à la Mairie.

c) Nuisance du camp de Roms

Un résident alerte sur les nuisances liées aux feux d'artifice tirés depuis les camps de la Jalière et du cimetière parc.

d) Rappels utiles :

- Il est interdit de déposer des déchets verts dans les zones de compost du parc.
- Chaque propriétaire doit élaguer les arbres en limite du domaine public
- Il convient de signaler au bureau de la Fédération ou de l'ASLP Orée d'Orvault tout besoin d'élagage d'un arbre en bordure du parc et de ne pas le faire soi-même.
- Les feux de jardin sont interdits